

**DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA
DIGITALISATION ET DES SPORTS**

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT
OBLIGATOIRE

Aux directions des écoles obligatoires
Aux directions des institutions
Aux directions des écoles spécialisées
Aux enseignants des années 5 à 8
Aux enseignants de
mathématiques des années 9 à 11

N/RÉF.: MAE/dh

Neuchâtel, le 13 novembre 2023

38^E CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DES JEUX MATHÉMATIQUES ET LOGIQUES

Madame, Monsieur,

Le service de l'enseignement obligatoire donne son appui au 38^e Championnat international des Jeux mathématiques et logiques. Ces jeux sont organisés par la fédération suisse des jeux mathématiques (FSJM).

Les élèves trouveront dans ce concours facultatif une occasion de se mesurer de manière ludique en résolvant quelques exercices adaptés à leur niveau.

Les quarts de finale scolaire peuvent s'organiser dans chaque classe selon une organisation que nous vous proposons ci-dessous. La participation aux quarts de finale est gratuite.

M. Nicolas Kuenzi, enseignant à l'éorén - La Côte à Peseux, en assume la coordination au niveau du canton. A votre demande, il vous fournira les épreuves déjà préparées avec le corrigé pour toutes les catégories.

Merci de vous inscrire auprès de lui jusqu'au 15 décembre 2023 :

Adresse e-mail : nicolas.kuenzi@rpn.ch

Téléphone : 077 416 19 45

Pour les années 5 à 8: les maîtres peuvent faire passer les épreuves dans leur classe entre le 4 décembre 2023 et le 22 janvier 2024.

Pour les années 9 à 11: les maîtres peuvent également faire passer les épreuves dans leur classe, ou si les élèves proviennent de plusieurs classes, ils peuvent organiser les jeux au moment qui leur convient le mieux (par exemple le mercredi après-midi).

L'organisation incombe à des bénévoles qui assurent l'information, le bon déroulement et le corrigé des épreuves en fin de journée.

La liste des qualifiés pour les demi-finales doit être retournée jusqu'au **22 janvier 2024** par courriel à : inscriptions-ne@fsm.ch

Les demi-finales se dérouleront le samedi 16 mars 2024 (merci de vérifier la disponibilité de vos élèves ce jour-là). En février 2024, chaque élève inscrit recevra une convocation personnelle pour les demi-finales (éorén C2T au Landeron). **Le déplacement et les frais annexes sont à la charge des participants**, les écoles ou les autorités scolaires sont libres de contribuer financièrement.

Une seule cotisation est à payer dès la participation à la demi-finale.

Catégorie	CE	CM	C1	C2
Années concernées	5 ^e	6 ^e - 7 ^e	8 ^e - 9 ^e	10 ^e - 11 ^e
Une seule cotisation par élève dès la 1/2 finale	CHF 12.00		CHF 16.00	

Des compléments **d'informations** peuvent être obtenus auprès de M. Nicolas Kuenzi.

D'autre part, vous trouverez également des informations sur le site de la FSJM:

<http://www.fsjm.ch>

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre parfaite considération.

Chef de service adjoint au service de
l'enseignement obligatoire

Marc-André Egger